

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 39 (1910)

Heft: 13

Artikel: L'enseignement de la langue française [suite]

Autor: Pidoud, Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041232>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

(Suite)

L'écrivain rappelle aussi le besoin urgent d'unifier et de simplifier la nomenclature grammaticale. « Les mots prétentieux de verbe substantif, de proposition complexe, les mots vagues tels que verbes neutres devraient disparaître ; la proposition explicative et la proposition déterminative ne devraient plus se disputer les complétives. Les termes *passé défini* et *passé indéfini* que ni maîtres, ni enfants n'ont grande chance de comprendre, seraient avantageusement remplacés par les mots de *passé simple* et *passé composé*. »

« Un autre défaut essentiel de la grammaire courante est d'être une perpétuelle méthode de classification. On ne cherche pas à comprendre, on étiquette. Ainsi les adjectifs sont divisés en deux espèces : *qualificatifs* et *déterminatifs*. Et pourtant le qualificatif détermine très souvent avec autant de précision que n'importe quel déterminatif. Quand il s'agit de la nature des verbes, les cloisons se multiplient et s'élèvent. Et cependant, en grammaire les faits ne se prêtent pas à une classification véritable, car : 1° chaque tour, chaque mot a plusieurs fonctions. Ainsi, de quel droit classons-nous le verbe pronominal « se passer » dans la catégorie des verbes réfléchis, alors qu'il est tantôt réciproque (nous nous passons le journal) tantôt réfléchi (je me passe quelques fantaisies), que bien souvent il n'est que transitif (Je me passe de la richesse) ou bien intransitif (Le temps se passe) ou même passif (La rivière se passe à gué)? Et ainsi partout. On n'aura pas mis une forme dans un sac qu'il faudra l'en tirer pour la mettre dans un deuxième où elle risquera de ne pas demeurer longtemps ; 2° la même fonction peut être remplie par des mots de classes différentes. Qu'on considère des formes comme celles-ci : « J'ai une foule de raisons de croire ; la majorité des gens le pensent. » Peut-on exclure ces expressions et d'autres du chapitre des mots marquant le nombre ? D'autre part, n'est-ce pas incompatible avec le système de classification et de nomenclature qui considère *beaucoup* comme adverbe et *majorité* comme nom ? »

L'auteur ne pouvait manquer de faire le procès de l'orthographe, « ce fléau de tous les jours qui s'abat sur l'enfant dès les premières leçons de lecture et le poursuit » durant la fréquentation de l'école et même pendant la vie entière. « Aujourd'hui, l'enfant apprend que la lettre c écrit le son k : *cave*,

école; demain, il faut qu'il lui donne le son s : *ceci, cela*; après-demain, il ne devra plus donner aucun son : *broc*. Un jour, il trouve le son consonne s écrit par une s : *savon*; bientôt il le verra écrit par deux ss : *assuré*, puis par sc : *scie*, ensuite par ç : *façade*, par x : *soixante*, voire par t : *punition*. »

Naturellement le remède indiqué par M. Brunot, pour extirper ce mal, c'est la simplification de l'orthographe. « La science seule vraisemblablement, nous dit l'auteur, aura cette audace de résoudre cette question à l'ordre du jour depuis quelque temps. Quand, au téléphone et au télégraphe, elle ajoutera le téléphonographe, dans lequel on parlera, et qui à des centaines de kilomètres, avec ou sans fil, écrira la voix, il faudra ou lire ce qu'il écrira, c'est-à-dire les sons, ou se passer d'un instrument précieux. La chimère de l'orthographe phonétique sera devenue une réalité, d'usage quotidien. »

Les défauts de notre grammaire, l'auteur les attribue au fait « que nous avons hérité de l'antiquité que les langues s'enseignaient théoriquement par règles et par chapitres, en récitant des formules et des exemples ». Les premiers auteurs de grammaire française ont voulu introduire de gré ou de force la langue vulgaire dans les cadres de la grammaire latine. Bientôt une autre erreur grave s'accréditait, à savoir que les études de grammaire étaient en corrélation étroite avec les études de logique. Grammaire et logique furent proclamées sœurs. Et c'est de là que date cette funeste habitude de chercher partout des propositions qu'on étiquette parfois en dépit du bon sens. Ainsi dans la phrase : « On dit qu'on a trouvé un accumulateur léger », est-ce vraiment on dit, qui mérite le nom de principale? Le fait qu'on veut mettre en relief n'est-ce pas la découverte du nouvel appareil? »

« Comme on le voit, la grammaire est une école médiocre de logique et la logique une très mauvaise maîtresse de grammaire. Toutes les études modernes de linguistique positive et scientifique ont détruit pour toujours les explications fondées sur la logique. La langue est un *fait social* et un produit du passé. Si l'on veut savoir pourquoi elle est ce qu'elle est, c'est au passé qu'il faut en demander l'explication. La langue n'est pas une création voulue et réfléchie et la grammaire doit être une science d'observation. »

De ce que la science grammaticale n'est pas ce qu'elle devrait être, s'en suit-il qu'on doive bannir cette étude du programme de nos écoles? Il faut plutôt remettre l'enseignement de la langue française dans sa voie naturelle.

Pour ce motif, M. Brunot aborde résolument, dans la deuxième partie de son ouvrage, ce que devrait être l'enseignement de la

langue. « Il est évident, dit-il, que non seulement l'acquisition de la langue est un des modes de la formation de l'esprit, mais qu'elle en est la condition nécessaire. La grammaire ne doit pas être enseignée pour elle-même. Apprendre la langue, c'est se mettre en état, d'une part, de tout lire, de tout entendre, sans que rien vous échappe de la pensée d'autrui, et, d'autre part, de tout exprimer, soit en parlant, soit en écrivant, sans que rien de votre propre pensée échappe à autrui. »

« Bien entendu, l'école primaire ne peut songer à assurer à l'enfant une culture complète, mais il est de toute nécessité qu'avant d'arriver à l'âge adulte, l'enfant sache réellement, en gros au moins, son français. Il s'agit pour cela d'accroître les connaissances linguistiques acquises avant d'entrer à l'école et de corriger les mauvaises habitudes contractées pendant le même temps. »

Mais que de difficultés à surmonter pour obtenir un résultat ! Tout d'abord, il est à remarquer que les enfants ne sont pas dans « des conditions identiques au début ». Bon nombre d'écoliers ont employé dans la famille « un dialecte peut-être plus ou moins voisin du français, mais ayant des mots, des formes et des tours spéciaux. Beaucoup d'enfants ont parlé un français corrompu et d'autres, plus favorisés, manient un français correct. Le milieu matériel où se développe l'enfant est également à considérer. » L'enfant a-t-il été élevé dans une région agricole, dans un centre individuel, sur le rivage de la mer ou dans un village alpestre, son vocabulaire est forcément différent. A vrai dire, il faudrait donc composer autant de livres qu'il y a de groupes d'élèves présentant à peu près les mêmes conditions.

« On voit combien le problème est délicat et complexe et qu'il ne peut être question de chercher une méthode infaillible et universelle, une formule générale pour enseigner la langue française. Mais une condition nette se dégage. Puisqu'il s'agit d'apprendre à comprendre et à s'exprimer, les deux études qui seront mises au sommet seront la lecture et la rédaction. L'étude de la grammaire reste indispensable, mais des coins obscurs où ils sont relégués, les exercices de composition et les morceaux expliqués doivent monter au sommet. Les derniers seront les premiers. »

(A suivre.)

Louis PIDOUD.

